

En Passant par les Rp

Compte rendu instance de proximité à Nancy du lundi 7 octobre 2019

Par vos élus de proximité FO Laurent Monpiou et Catherine Reggianini

1/ Santé / sécurité

2/ Technique

3/ Organisation du travail

4/ Entretiens annuels à la rédaction Nancy

5/ Hub info en Lorraine ?

6/ UCC exercées en Lorraine

7/ Projet NOA dans le Grand Est ?

Comité des salaires

1/ Santé / sécurité

A - Bilan CHSCT 2018

- Effectif au 31/12/2018 : 156,4
98,4 PTA et 58 journalistes, Il y a eu 3 embauches en 2018.

A noter que l'instance du CHSCT de proximité s'est arrêtée à l'automne 2018.

Aujourd'hui les points liés à la santé à l'hygiène et à la sécurité au travail sont traités à l'instance de proximité.

Les élus rappellent qu'aucune visite de site n'a encore été effectuée en 2019.

Pour information, la nouvelle IMG (Responsable des moyens généraux) est en cours de formation APS (Animateur Prévention Secours)

B - Formation Sauveteurs Secouristes Travail : personnels formés et formations à venir

19 personnes sont formées en Lorraine, 8 recyclages prévus fin novembre 2018 et 9 courant 2020.

5 nouvelles personnes vont bénéficier de la formation initiale sur 2 jours fin novembre.

Remarque des élus : les listes de serre files ne sont pas à jour dans les locaux.

C - Absentéisme à fin juillet 2019 (les documents sont arrivés tardivement, le point a été reporté)

D - Accompagnement du retour après un Arrêt Longue Durée (ALD)

Une longue discussion a eu lieu entre les élus et la direction à propos des conditions de reprise d'un salarié après 9 mois d'arrêt.

La direction affirme avoir pris toutes les précautions d'usage pour le retour du salarié. Un avenant au contrat de travail a été établi du fait du mi-temps thérapeutique prescrit.

Cependant les élus constatent des problèmes de planification pour cette reprise qui s'est avérée plutôt chaotique et mal vécue par le salarié.

E - Demande enquête Maladie professionnelle JRI

Les élus demandent une enquête concernant un salarié reconnu en maladie professionnelle depuis novembre 2018.

Après consultation du CSE, la direction donne un avis favorable à enquête au sein de l'instance de proximité de Lorraine.



F- Parking deux roues

L'évolution croissante de l'usage des 2 roues (vélos et motos) entraîne une occupation importante du parking prévu à cet effet.

La direction a entamé une ébauche d'aménagement pour agrandir cet espace.

Les élus demandent un groupe de travail où seraient conviés les utilisateurs de 2 roues.

2/ Technique

Installation cartes son au montage à Metz ?
Statu quo à Metz pour l'installation de nouvelles cartes son, dans le cadre du passage à e-média HD.

La direction attend un retour des tests dans d'autres locales.

Pour information, tant que Metz ne sera pas configurée, pas de bascule e-média HD possible pour toute la Lorraine.

A Nancy, les salles ont été re-paramétrées pour une meilleure stabilité.

3/ Organisation du travail

Les élus relèvent un manque d'information sur l'anticipation du planning de certains salariés, notamment pour les journalistes et les nouvelles vacances au WEB.

La direction précise qu'il ne faut pas s'interdire de s'informer auprès de l'organisateur sans attendre la sortie du planning le vendredi après-midi.

Les premiers départs de salariés inscrits dans le cadre du dispositif RCC ont lieu. Les élus s'inquiètent des non remplacements et constatent des problèmes de planification. Exemple : un journaliste recruté comme JRI n'a exercé que 2 jours dans le mois sa compétence et s'est vu planifié rédacteur.

Les élus attirent l'attention sur la population des JRI.

La rédaction en chef confirme donner les préconisations au planificateur et informe que le collaborateur a validé sa compétence complémentaire.

Les élus s'inquiètent de l'organisation du travail dans les semaines à venir alors que d'autres collaborateurs vont quitter l'entreprise.

a) Point sur la nouvelle organisation du 18h53 à Metz

Retour sur les moyens : 3 équipes jour pour l'édition de proximité (lundi au vendredi), 1 équipe Actu 57 (7j/7J)

Diffusion du module de 6 minutes 20 à 18h53 sur toute la lorraine.

Sujets tournés sur la zone Moselle et Lorraine Nord

Depuis le 2 septembre, plus d'édition d'info à la Locale de Metz !

La direction a décidé que le module placé avant le JT régional serait diffusé en région, donc la nouvelle formule ne peut être en concurrence avec le JT qui suit.

Au bout d'une semaine, la première version mise à l'antenne, à la hâte, a vite montré ses limites, notamment en termes d'organisation.

Depuis le 2 octobre une nouvelle formule est testée :

4 minutes consacrées à un thème lié à une actu et 2 minutes avec un sujet culture ou écologie etc...

Des éditions spéciales peuvent également être proposées comme la Foire de Metz ou Le festival du film de Fameck.

Les élus alertent sur la qualité de vie au travail et de la santé des salariés de Metz. Plusieurs arrêts maladie ont été relevés.

La direction évoque une période de rodage. Les salariés de Metz s'inquiètent également des remplacements de l'adjoint en place lors de ses congés ; la direction annonce qu'elle cherche à identifier une personne qui assurerait ses remplacements.

Les élus resteront vigilants dans les prochaines semaines.

b) Directs midi

La direction rappelle que pour les directs les essais doivent se dérouler à 11h30

Les élus relèvent la montée en puissance des directs à midi.

A plusieurs reprises ils ont constaté jusqu'à 3 directs dans la même édition, relevant souvent d'une véritable acrobatie en régie.

Des problèmes pour les journalistes sur le terrain qui ne savent pas à quelle heure ils passent ou encore pire quand ils ont un invité (qui peut rester de longues minutes avant la prise d'antenne).

4/ Entretiens annuels à la rédaction Nancy

Une vingtaine d'entretiens annuels n'ont pu avoir lieu avant le départ de l'ancien rédacteur en chef.

Dur dur pour le nouveau d'y remédier puisque le logiciel dédié a clos les entretiens fin août !

Seule solution trouvée, il faudra tous les faire à la main et ils seront archivés au dossier !

3

5/ Hub info en Lorraine ?

Les élus interrogent la direction sur le projet de création d'un « Hub info » en Lorraine : projet de réaménagement de la rédaction ?

La direction répond qu'il n'y a pas d'obligation, que ce n'est pas une priorité mais qu'il faut y réfléchir.

6/ UCC exercées en Lorraine

En lorraine 5 UCC sont exercées :

- **Mise en image** : 8 techniciens vidéo (hors JT, pour les PAE et DIM POL)
- **Gestion d'antenne** : 2 monteurs

- **Mixage** : 6 chefs monteurs
- **Infographie** : 1 vidéo (qui exerce pendant les congés de l'infographiste)
- **Chargé de la mise en lumière** : 1 électro (qui exerce pour les PAE)

7/ Projet NOA dans le Grand Est ?

La direction évoque un projet d'accord envoyé aux organisations syndicales valable pour tout le réseau.

Concernant les UTS : unités de tournage spécifiques

Si l'accord est signé, la direction souhaite commencer en décembre avec des formations à la clé et poursuivre le déploiement en 2020.

Comité des salaires

En marge de la réunion de l'instance de proximité, le comité salaires 2019 s'est réuni avec représentants du personnel. Pour rappel, il s'agit pour les élus d'examiner les situations des salariés qui en ont fait la demande, et qui sont sans mesure depuis plus de 3 ans...ou qui s'estiment être en situation de disparité.

FO tient tout d'abord à saluer la qualité de l'organisation de la réunion, au cours de laquelle il a été possible d'effectuer des examens au cas par cas, et constater l'existence d'une éventuelle disparité. Très vite, il donc été possible d'identifier des cas correspondant aux critères, et nécessitant des mesures urgentes.

Sur ce sujet, les élus se rejoignent sur les noms pour lesquels des mesures sont demandées. La direction reconnaît aussi la situation des salariés en question. Tout va donc pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Pas exactement ! Le souci est que l'enveloppe budgétaire n'est pas assez grosse pour permettre de satisfaire toutes les revendications. Et que certains risquent donc de ne pas pouvoir être pris en compte. Pour FO, toutes ces situations sont comparables, et la non prise en compte de certaines disparités serait très probablement vécue comme une injustice.

Autre mise en garde : FO souligne que des promotions s'avèrent indispensables pour la plupart des cas évoqués...et que se limiter à une simple mesure de revalorisation serait contreproductif, et mal vécu par les salariés considérés.

Prochaine réunion de l'instance de proximité : mardi 5 novembre

Vos élus Laurent Monpiou, Catherine Reggianini